



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 MARS 2015 à 20h15

Présents : M. TESSIER, Maire
MM.NIGAY, NABONNE, URCOURT, BRIAND,
MARECHALLE
Mme ALLAIN,
Mmes LEGUENNEC, WULLAERT, REGNIER,

Absents : Mme VAN BOXSTAEEL procuration à M. TESSIER
M. BERG procuration à M.NABONNE
Mme MEYDROODT. Mme MENDY, M. FORGET

Secrétaire : Mme WULLAERT

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Monsieur le Maire fait lecture du compte administratif de l'exercice 2014 aux membres du conseil Municipal puis nomme Monsieur Nabonne comme président de séance et sort de la salle de réunion le temps des délibérations sur les résultats comptables de l'année 2014.

Section de fonctionnement : dépenses 711 362,85€
Recettes 1 054 6741,73€

Section d'investissement : Dépenses 185 119,56€
Recettes 409632,16€

Après examen des pièces du compte administratif, Monsieur le Maire est rappelé pour reprendre sa présidence de séance et passer au vote du conseil municipal.

Le conseil municipal vote le compte administratif : 11 voix pour
1 abstention (M. Tessier)

COMPTE DE GESTION 2014

Après avoir pris connaissance du compte de gestion 2014 envoyé par le percepteur de Neuilly-en-Thelle en concordance totale avec le compte administratif 2014 de la commune, les membres du conseil municipal votent « pour » à l'unanimité(12 voix)

AFFECTATION DE RESULTAT DU COMPTE ADMINSTRATIF 2014

Le compte administratif 2014 ayant été approuvé et voté, les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité pour :

La reprise des restes à réaliser : dépenses d'investissement 598 657,00€
Recettes 51 040,00€

Et inscrire un excédent de fonctionnement de 119 163,95€ sur le budget primitif 2015.

ETABLISSEMENT DU PLANNING DE PERMANENCE DES ELUS POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES DU 22 MARS ET 29 MARS 2015

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal leurs disponibilités de présence pour la tenue du bureau de vote.

Après concertation, Monsieur le Maire inscrit les horaires de permanence de chaque élu sur le tableau de présence qui sera soumis pour décision définitive à chaque personne concernée.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Travaux de voirie :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du bon déroulement des travaux de voirie sur la commune.

Réunion de chantier toutes les semaines avec les membres de la commission travaux.

Travaux de bonne qualité – efficace –

Semaine du 09 mars 2015 : phase de terrassement et rabotage de voirie

Mise à hauteur des bouches à clefs pour les branchements d'eau + changement des couvercles de regards du tout-à-l'égout.

Démarrage (8h matin à 17 heures) le 09 mars 2015 à hauteur du café jusqu'à la sortie du village.

Prise en charge de la réfection des deux parkings de l'entrée de commune par la société Barriquand et la société SPC

Fin des travaux prévue le 30 avril 2015 – impératif avant l'arrivée des forains –

Distribution d'une note d'information faite semaine passée aux riverains des rues concernées par les travaux.

Extension salle polyvalente

Monsieur le Maire propose aux élus de préparer le dossier de permis de construire.

Il faudra prendre la décision au niveau du planning d'intervention des travaux (voir pour perturber le moins possible la location de la salle)

Monsieur le Maire présente le futur projet sur plans.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le dépôt du permis de construire.

Constructions OPAC

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'avancement des constructions, compte tenu des intempéries et des contraintes climatiques.

Reste à faire : voirie, poste de relevage pour l'assainissement, candélabres.

Livraison prévue vers la fin avril 2015.

Pour les parcelles accession à la propriété : prévision fin mai 2015

La date d'inauguration n'est pas prévue à ce jour.

CIMETIERE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commission cimetière s'est rendue récemment sur place afin de procéder à un nouvel examen tenant compte des remarques des dépositaires.

Deux courriers sont proposés au conseil municipal : un courrier pour lever la procédure suite à l'entretien de la sépulture et un deuxième pour accorder le délai imparti soit jusqu'au 16 octobre 2017.

Divers :

Repas des anciens : environ 77 personnes se sont inscrites.

Repas communal du 18 avril prochain :

Les membres du conseil municipal se décident à l'unanimité sur le choix du plat principal : une choucroute.

Tarif : 17€ avec apéritif et dessert inclus.

Prévoir : vin blanc/vin rouge et bière

Animation à prévoir : environ 500€

Fin de séance : 23h00